



□ Limite de commune

PT1 - Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques
Station hertzienne de Guyancourt EDF, réseau de Guyancourt (n° CCT 078 22 080)

Zone de garde (rayon de 1000 m)

Zone de protection (rayon de 3000 m)

Centre radioélectrique de Satory-Camp (Yvelines) - n° CCT 078 08 002

Zone de garde (rayon de 500 m)

Zone de protection (rayon de 2000 m)

Centre radioélectrique de Toussus-le-Noble - Aéroport (Yvelines) - ANFR 078 024 0012

Zone de garde (rayon de 1000 m)

Zone de protection (rayon de 3000 m)

PT2 - Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
Radiobalise de Villacoublay - la Minière (Yvelines) - n° CCT 78 52 003

Zone primaire de dégagement (rayon de 100m - hauteur maxi : 189,5 m NGF - Ref. 172 m NGF)

Centre radioélectrique de Satory-Camp (Yvelines) - n° CCT 078 08 002

Zone secondaire de dégagement (rayon de 1000 m - hauteur maxi : 188 m NGF)

Centre radioélectrique de Toussus-le-Noble - Aéroport (Yvelines) - ANFR 078 024 0012

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire de dégagement